

A Plombières-les-Bains, la privatisation des thermes vire au cauchemar

L'établissement des Vosges restera encore fermé cet hiver, en raison d'une bactérie mais aussi du bras de fer qui oppose la Compagnie des thermes et les pouvoirs publics.

Par Elsa Sabado

Publié aujourd'hui à 07h30, mis à jour à 15h51 · Lecture 3 min.

Article réservé aux abonnés



Une salle de repos dans la station thermale de Plombières-les-Bains.

La sentence est tombée. « *Les résultats des analyses ont mis en évidence une contamination de l'ensemble du réseau avec la détection de légionelles, de bactéries coliformes et d'Escherichia coli* », écrit dans un communiqué du 14 octobre l'ARS Grand-Est. Un diagnostic qui réduit à néant le mince espoir de réouverture des thermes de Plombières-les-Bains (Vosges) pour la fin de l'année. C'est la troisième saison fichue depuis 2020. Autant dire une catastrophe pour la ville.

Un long cauchemar dont les habitants espéraient pourtant se réveiller. Car la préfecture demande depuis 2017 – date d'une première contamination – à la Compagnie des thermes, membre du groupe Avec, dirigé par Bernard Bensaid, de rénover le réseau d'eau et d'air qui relie les sources aux thermes. Le 14 avril 2021, inquiet de voir que l'entreprise n'a pas profité de la période du confinement pour entamer les travaux, Yves Séguy, le préfet, brandit la menace d'une fermeture administrative s'ils ne sont pas immédiatement lancés.

Les motifs de retard s'enchaînent

Les travaux commencent en septembre 2021. Bureau d'étude défaillant, pompe coincée dans une usine, import de matières premières freiné par la guerre en Ukraine... Les motifs de retard s'enchaînent. La Compagnie des thermes assure aujourd'hui qu'ils sont terminés. Mais ce n'est pas

l'avis de certains salariés. « *Nous avons testé les nouvelles installations. Rien ne va : l'eau arrive dans les baignoires à 70° plutôt qu'à 50°, la pression est insuffisante, les malaxeurs d'argile ne sont pas adaptés* », liste, dépitée, une employée qui a tenu à garder l'anonymat. « *Mensonges* », répond Yves Jégo, l'ancien secrétaire d'Etat en charge de l'outre-mer de Nicolas Sarkozy, nommé délégué général du groupe Avec en juin 2022.

Toujours est-il que l'économie de Plombières-les-Bains est aujourd'hui à sec : 22 000 touristes se délassaient chaque année au spa balnéo-romain Calodaé. Désormais, il faut appuyer son nez sur les vitrines teintées pour distinguer les somptueuses mosaïques Art déco... et les bassins vides. Les antiquaires de la rue principale ne travaillent quasiment plus que sur Internet. Et la dernière boulangerie vient de fermer ses portes.

Et comme s'il fallait boire le calice jusqu'à la lie, le 9 août, l'Héraclès en peau de lion qui trônait dans la buvette du Bain national s'est volatilisé. Un Arsène Lupin a profité de la fermeture au public pour dérober la statue de 80 kilos. Les deux personnages sont retrouvés deux semaines plus tard par la gendarmerie de Remiremont, mais le mal est fait. Le Louvre accélère le rapatriement des seize statues en dépôt depuis 1934.

Sauver le patrimoine

Ce rapatriement figure le retrait de la dernière participation de l'Etat à la station thermale privatisée. La ville et son activité furent soutenues par Paris depuis sa nationalisation par Napoléon I^{er} en 1811, jusqu'à sa cession, en 1995, à une société d'économie mixte (SEM) dont la commune était le principal actionnaire. Faillite en 2002, reprise par l'entreprise Elysée-Vendôme, faillite, encore, en 2011. C'est alors qu'apparaît, à la barre du tribunal de commerce d'Epinal, Bernard Bensaïd. L'entrepreneur hôtelier promet d'investir 3 millions d'euros sur cinq ans et de garder tout le personnel. Il obtient les thermes, quatre hôtels et un restaurant pour 257 000 euros. « *Aujourd'hui, on en est à 6 millions d'euros d'investissements, dont 2 millions dans les travaux de la galerie* », affirme Yves Jégo.

« Excepté la remise en état de la galerie à laquelle ils ont été contraints, la Compagnie a refait une dizaine de chambres d'hôtel. Et c'est tout. » Lydie Barbaux, maire de Plombières-les-Bains

Photos de toitures percées et de peintures cloquées à l'appui, Lydie Barbaux, maire depuis mai 2020, s'étrangle : « *Excepté la remise en état de la galerie à laquelle ils ont été contraints, la Compagnie a refait une dizaine de chambres d'hôtel. Et c'est tout.* » Les salariés du groupe décrivent d'abord Bernard Bensaïd comme un « *cost killer* ». « *Electricité, analyses d'eau, traitement de l'argile, il ne payait les fournisseurs qu'à coups de trique* », témoigne, toujours anonymement, une autre employée. Désespérant de leur utilité, les six représentants du comité d'entreprise rendent leur mandat en 2018.

Vingt-cinq copropriétaires de chambres meublées dans l'hôtel ont assigné la société de Bernard Bensaïd en redressement judiciaire devant le tribunal de commerce. Ils exigent le remboursement de 890 000 euros d'impayés de loyers. La mairie a engagé la même démarche, pour remettre la main sur 280 000 euros au titre de la redevance que la Compagnie lui devrait en tant que propriétaire des sources, et pour le non-paiement de la taxe d'assainissement des eaux. Une troisième assignation a eu lieu à l'initiative du ministère public. « *Aucun jugement définitif n'a été prononcé* », répond le porte-parole du groupe Avec.

Depuis, maire, député et préfet cherchent une autre solution pour sauver le patrimoine sanitaire et historique de Plombières-les-Bains. Le député Christophe Naegelen (Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires) s'affaire en coulisses pour exercer une pression sur le gouvernement afin d'obtenir le départ de Bernard Bensaïd. Il était lundi 10 octobre avec la maire Lydie Barbaux dans le bureau du directeur de cabinet de la première ministre – par ailleurs camarade de promo de Bernard Bensaïd à Polytechnique –, et a porté le sujet lors d'une séance de questions au gouvernement le 25 octobre à l'Assemblée nationale. « *Nous avons affaire à un investisseur qui ne respecte pas ses engagements (...)* Il n'y aura aucune complaisance vis-à-vis de ce groupe », a répondu Elisabeth Borne.

Groupe AVEC : "Nous avons affaire à un investisseur qui ne respecte pas ses engagements", cingle

@Elisabeth_Borne.... <https://t.co/lgcLFu8gvk>

— LCP (@LCP)

En attendant la résolution du bras de fer commercial, Lydie Barbaux tire la leçon de la fable qu'elle a le sentiment de vivre : *« Il n'aurait jamais fallu vendre les bijoux de famille. Nous n'avions peut-être pas le choix, mais aujourd'hui, on s'en mord les doigts. Nous n'avons plus que nos yeux pour pleurer, et c'est le contribuable qui va trinquer. »*

Elsa Sabado